

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-trois, le 18 avril, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 12/04/2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 41 Nombre de suffrages exprimés : 47 Votes Pour : 47 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Enfance Jeunesse – conventions de gestion 2023 N° 2023-47
--	--

Présents (41) : PICHON Evelyne, MOUNIQ Jean, CASPAR Elvire, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DUNAN Anne, ESTRADÉ Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, VIDAILLET Jocelyne, MALERE Hélène, LLOP Frédéric, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, BESSONE Michel, FINES Frédéric, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, MUR François, CHAZOTTES Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, PETIT Caroline, BRUNET André, BERTRANUC Evelyne, CLIMENT Emmanuel, ACCHINI Nicole, SOULE-ARTOZOUL Rosa, AIZIER Philippe, BOURREC Christophe, DARAN René, SALAT Jacques, FORTUNE Didier, BEYRIE Maryse, ISOART Jean-Michel.

Absents (15) : PUCEL Matthieu, GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel, ESCOULA Bernard, CARTAN Olivier, BALAGNA Patrice, GAY Eric, LACAZE Noël, PELIEU Michel, HELARY Yann, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie, OZUN Benjamin, CASCARRE Victor.

Procurations (6) :
DESMARAIS Nadine à DUNAN Anne
SOLANA Michel à RICARD Louis
ROBIN Isabelle à RODRIGUEZ Marie-José
MIR André à AIZIER Philippe
NARS Aline à DARAN René
DELOM Christian à BEYRIE Maryse

M. André BRUNET a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Président rappelle la délibération n°2022-115 du 20 décembre dernier, approuvant le principe de renouveler les conventions de gestion avec les structures prestataires dans le cadre de la compétence enfance jeunesse, pour une durée de 1 an comme pour les exercices 2021 et 2022.

STRUCTURES		MONTANT DEMANDÉ	MONTANT proposé convention 2023
St Lary Soulan	EAJE - Multi accueil Les Marmottes	156 904,54	153 000,00
	ALSH Les Marmottes	101 112,14	97 000,00
Aragnouet	EAJE - Micro crèche Gribouille	113 078,00	85 197,00
AVAL	EAJE - Micro crèche Zébulon	38 317,00	6 353,00
AIREL	ALSH, local jeune, soutien à la parentalité	165 000,00	100 000,00
TOTAUX		574 411,68	441 550,00

Monsieur le Président demande l'autorisation de signer les conventions de gestion pour l'année 2023.

Après en avoir délibéré et **à l'unanimité** des membres présents et représentés, le conseil communautaire :

- Valide les montants proposés pour les conventions de gestion pour l'année 2023 ;
- Mandate Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Philippe CARRERE


COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU